

# *Le Conseil d'État de la République de Cuba vérifie les progrès économiques du pays*



**Deux décrets législatifs ont été présentés lors de la réunion. Photo : Tony Hernández Mena**

La Havane, 19 sept (RHC) Le Conseil d'Etat s'est réuni lundi en présence du premier secrétaire du Comité central du Parti communiste de Cuba et président de la République, Miguel Díaz-Canel, pour analyser les questions de l'agenda économique et social du pays.

Le site Internet du Parlement a indiqué que la réunion était dirigée par Esteban Lazo Hernández, président de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, et que le Premier ministre, Manuel Marrero Cruz, y assistait.

"Le devoir du Conseil d'État est de veiller au respect des lois approuvées par l'Assemblée et également d'assurer le suivi de ses propres dispositions, conformément à ses pouvoirs constitutionnels", a déclaré Lazo Hernández.

Parmi les sujets abordés figuraient est l'avancement de la mise en œuvre des mesures économiques visant à dynamiser le marché intérieur approuvées par l'Assemblée en juillet 2022.

Le vice-Premier ministre et ministre de l'Économie et de la Planification de Cuba, Alejandro Gil Fernández, a affirmé que les travaux sont menés avec l'intensité requise pour que ces mesures aient l'impact attendu sur la population.

Pour sa part, le directeur de l'agriculture, Ydael Pérez Brito, et le président du groupe sucrier Azcuba, Julio Andrés García Pérez, ont informé les participants des mesures de relance du programme porcin et de son lien avec l'industrie.

Lors de la réunion, il a été ratifié que la production de porc est une priorité pour assurer la consommation sociale et l'autosuffisance de la population, les demandes du tourisme et de la gastronomie, donc la recherche d'alternatives pour améliorer les niveaux de production se poursuit afin de répondre aux besoins existants.

Au cours de la réunion, les décrets-lois "sur la production, le développement et l'utilisation de bio-fertilisants, de bio-stimulants et de bio-pesticides à usage agricole" et "sur la sécurité sociale des propriétaires et des travailleurs engagés dans des projets de développement local" ont été présentés.

Le Conseil d'État a également évalué la proposition de nomination des chefs de missions diplomatiques à l'étranger, un point présenté par Gerardo Peñalver Portal, premier vice-ministre des Affaires étrangères.

Pour sa part, le secrétaire du Conseil d'État, Homero Acosta Álvarez, a rendu compte de l'accomplissement des mandats prévus par les dispositions des décrets-lois émis par cet organe.

José Luis Toledo Santander, président de la Commission des affaires constitutionnelles et juridiques du Parlement cubain, a donné une explication détaillée des lois adoptées après la proclamation de la Constitution de la République le 10 avril 2019. (Source : PL)

---

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/299670-le-conseil-detat-de-la-republique-de-cuba-verifie-les-progres-economiques-du-pays>



**Radio Habana Cuba**